

# **Rapport du Vice-Gouverneur de l'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale pour l'année 2017**

Le présent rapport annuel est une réalisation du Service du Vice-Gouverneur de l'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale.

Pour toute remarque, suggestion ou question supplémentaire, vous pouvez vous adresser au Service du Vice-Gouverneur de l'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale, Park Atrium, rue des Colonies 11, 6<sup>ième</sup> étage, 1000 Bruxelles.

Tél. +32-(0)2-512.85.77

E-mail : [info@vicegouverneurbru.be](mailto:info@vicegouverneurbru.be)

Le rapport est aussi disponible en néerlandais et peut également être consulté sur le site [www.vicegouverneurbru.be](http://www.vicegouverneurbru.be).

Editeur responsable : Jozef OSTYN, Vice-Gouverneur

## Table des matières

Table des matières .....	2
1 Introduction.....	4
1.1 Généralités .....	4
1.2 Les lois et règlements sur lesquels est fondé le contrôle du respect des lois linguistiques ...	4
1.3 Moyens logistiques.....	4
2 Données statistiques 2017 - globales.....	6
3 Données statistiques 2017 - par commune et par CPAS.....	9
4 Données statistiques 2017 - par grade.....	48
5 Données statistiques 2017 - commentaires.....	50
5.1 Généralités .....	50
5.2 Personnel statutaire .....	50
5.3 Personnel contractuel .....	51
5.4 Attestations de la connaissance de la deuxième langue communiquées après l'engagement	51
5.5 Prise d'acte et maintien ou retrait de décisions suspendues .....	52
5.6 Annulation de décisions suspendues .....	52
6 Parité dans les emplois égaux ou supérieurs à celui de chef de division.....	53
7 Plaintes .....	55
7.1 Généralités .....	55
7.2 Détail des plaintes .....	55
8 Conclusions du Vice-Gouverneur .....	57



# 1 Introduction

## 1.1 Généralités

En application de l'article 65 des lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative du 18 juillet 1966, mes services vérifient si les décisions des administrations communales et des CPAS sont en concordance avec les lois et les règlements sur l'emploi des langues en matière administrative.

Les décisions qui sont soumises à mes services concernent des nominations au sens le plus large, sans préjudice de leur statut : des admissions au stage, des nominations à titre définitif, des promotions, des désignations pour l'exercice de fonctions supérieures, des engagements contractuels de durée déterminée ou indéterminée, des contrats de remplacement et des contrats d'occupation d'étudiant.

Les données statistiques se rapportent dès lors au nombre de décisions des administrations communales et des centres publics d'action sociale et non pas au nombre des membres du personnel qui y est occupé. En effet, pour un seul membre du personnel, il est possible que durant la même année deux décisions ou plus soient transmises, par exemple une admission au stage suivie six mois plus tard d'une nomination à titre définitif ou un engagement contractuel de trois mois suivi d'une prolongation.

Il n'est pas tenu compte des décisions relatives à l'engagement du personnel de métier et ouvrier ni du personnel des établissements dont l'activité culturelle intéresse exclusivement un groupe linguistique, vu respectivement l'article 21, §3 et l'article 22 des lois linguistiques. Toutefois, de telles décisions sont généralement envoyées aux service du Vice-Gouverneur afin de vérifier l'applicabilité des exceptions en question.

## 1.2 Les lois et règlements sur lesquels sont fondés le contrôle du respect des lois linguistiques

- Les lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative du 18 juillet 1966, en abrégé "les lois linguistiques"
- L'arrêté royal du 8 mars 2001 fixant les conditions de délivrance des certificats de connaissances linguistiques prévus à l'article 53 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative coordonnées le 18 juillet 1966

## 1.3 Moyens logistiques

Pour l'exécution de la mission de contrôle qui lui est confiée par les lois linguistiques, le Vice-Gouverneur s'appuie sur du personnel mis à sa disposition par le Service Public Fédéral Intérieur.

Le tableau ci-dessous reflète la situation dans le courant de 2017.

Niveau	Néerlandophones	Francophones	Total
Niveau A	2 <sup>(1)</sup>	0	2
Niveau B	0	0	0
Niveau C	1 <sup>(2)</sup>	0 <sup>(3)</sup>	1
Niveau D	1	1	2
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

(1) Le 01.11.2016, le service a été renforcé par un juriste de grade A21, en perspective de la retraite de l'actuel conseiller A32 le 01.05.2018.

(2) Rentrée en service le 19.06.2017.

(3) En ce moment, un membre du personnel francophone de niveau C se trouve encore au cadre, mais est malade depuis longtemps et n'a pas été remplacé.

L'organisation du travail a été adaptée pour assurer la continuité, même après le départ à la retraite du conseiller actuel. Néanmoins, l'effectif en ressources humaines reste critique et tout facteur interne (maladie, ..) ou externe (changement de loi entraînant une charge de travail supplémentaire, etc.) ayant un impact sur le fonctionnement du service peut avoir des conséquences graves. Il existe également un besoin urgent pour un employé de niveau B pour traiter les dossiers dans les domaines de la comptabilité, de la logistique et du personnel.

## 2 Données statistiques 2017 - globales

Vous trouverez sur les pages suivantes les données statistiques globales concernant l'application de la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur par rapport aux décisions des administrations communales et des CPAS prises en 2017 (même si dans certains cas une copie de ces décisions n'a été transmise qu'en 2018).

Au total, pas moins de 2.554 délibérations auxquelles s'applique les lois linguistiques ont été envoyées au Vice-Gouverneur, 1.420 par les communes, 1.134 par les CPAS. En 2016, il y avait encore 2.329 délibérations, 1.338 par les communes, 991 par les CPAS. L'augmentation globale est de 9,7%.

Chaque dossier fait l'objet d'une analyse qui mène à l'évaluation suivante :

- **Approbation** : l'intéressé (contractuel/statutaire) répond aux exigences des lois linguistiques.
- **Suspension** : l'intéressé (contractuel/statutaire) ne répond pas aux exigences des lois linguistiques ET/OU les règles de parité n'ont pas été respectés. Un arrêté de suspension est rédigé et envoyé à toutes les instances concernées.
- **Tolérance** : une exception est faite pour les contractuels qui ne sont recrutés que pour une courte période et dont le recrutement, bien que strictement non-conforme aux exigences des lois linguistiques, n'est pas immédiatement suspendu. Ça concerne souvent des personnes recrutées sur base d'un contrat de remplacement. Dès que la personne concernée travaillera plus longtemps dans un ou plusieurs communes ou CPAS bruxellois sur base de divers petits contrats, une suspension suivra quand-même.

Remarque : une suspension en raison de la violation des règles de parité de l'article 21, §7 des lois linguistiques est souvent accompagnée d'une lacune au niveau de la connaissance écrite ou orale de la deuxième langue de la part de la même personne. Dans le tableau ci-dessous, toutefois, les suspensions pertinentes ne sont incluses que dans les chiffres de parité.

<b>COMMUNES 2017</b>			
<b>Décisions relatives au personnel statutaire</b>			
	<b>N</b>	<b>F</b>	<b>N+F</b>
Détenteur du brevet linguistique - <b>approbation</b> par le Vice-Gouverneur	59	168	227
Manque de brevet linguistique - <b>suspension</b> par le Vice-Gouverneur	10	91	101
Non-respect de la parité - <b>suspension</b> par le Vice-Gouverneur	0	9	9
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>268</b>	<b>337</b>
<b>Décisions relatives au personnel contractuel</b>			
	<b>N</b>	<b>F</b>	<b>N+F</b>
Détenteur du brevet linguistique - <b>approbation</b> par le Vice-Gouverneur	30	124	154
Manque de brevet linguistique - <b>suspension</b> par le Vice-Gouverneur	56	627	683
Non-respect de la parité - <b>suspension</b> par le Vice-Gouverneur	0	4	4
Engagement de durée limitée pour assurer la continuité du service - <b>tolérée</b> par le Vice-Gouverneur	10	232	242
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>987</b>	<b>1083</b>
<b>Total général</b>	<b>165</b>	<b>1255</b>	<b>1420</b>

<b>CPAS 2017</b>			
<b>Décisions relatives au personnel statutaire</b>			
	<b>N</b>	<b>F</b>	<b>N+F</b>
Détenteur du brevet linguistique - <b>approbation</b> par le Vice-Gouverneur	4	16	20
Manque de brevet linguistique - <b>suspension</b> par le Vice-Gouverneur	1	13	14
Non-respect de la parité - <b>suspension</b> par le Vice-Gouverneur	0	1	1
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>30</b>	<b>35</b>
<b>Décisions relatives au personnel contractuel</b>			
	<b>N</b>	<b>F</b>	<b>N+F</b>
Détenteur du brevet linguistique - <b>approbation</b> par le Vice-Gouverneur	9	39	48
Manque de brevet linguistique - <b>suspension</b> par le Vice-Gouverneur	11	661	672
Non-respect de la parité - <b>suspension</b> par le Vice-Gouverneur	0	2	2
Engagement de durée limitée pour assurer la continuité du service - <b>tolérée</b> par le Vice-Gouverneur	19	358	377
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>1060</b>	<b>1099</b>
<b>Total général</b>	<b>44</b>	<b>1090</b>	<b>1134</b>

## APERÇU PLURIANNUEL - COMMUNES

Année	Total	Approbation	Suspension	Tolérance
2007	1.457	527	601	329
2008	1.492	554	588	350
2009	1.384	416	563	405
2010	1.434	440	594	400
2011	1.421	439	609	373
2012	1.726	723	667	336
2013	1.580	622	664	294
2014	1.247	487	518	242
2015	1.168	407	541	220
2016	1.338	439	611	288
2017	1.420	381	797	242

## APERÇU PLURIANNUEL - CPAS

Année	Total	Approbation	Suspension	Tolérance
2007	1.176	153	507	516
2008	1.263	111	514	638
2009	1.423	205	505	713
2010	1.661	235	671	755
2011	1.607	240	636	731
2012	1.732	351	593	788
2013	1.569	267	469	833
2014	1.599	222	574	803
2015	1.124	126	574	424
2016	991	109	421	461
2017	1134	68	689	377

## APERÇU PLURIANNUEL - GLOBAL

Année	Total	Approbation	Suspension	Tolérance
2007	2.633	680	1.108	845
2008	2.755	665	1.102	988
2009	2.807	621	1.068	1.118
2010	3.095	675	1.265	1.155
2011	3.028	679	1.245	1.104
2012	3.458	1.074	1.260	1.124
2013	3.149	889	1.133	1.127
2014	2.846	709	1.092	1.045
2015	2.292	533	1.115	644
2016	2.329	548	1.032	749
2017	2.554	449	1.486	619

### **3 Données statistiques 2017 - par commune et par CPAS**

Vous trouverez sur les pages suivantes les données statistiques concernant l'application de la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur, ventilées par commune et par CPAS. Ce sont toujours des décisions prises en 2017 (même si dans certains cas une copie de ces décisions n'a été transmise qu'en 2018).

# COMMUNE D'ANDERLECHT

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	111	18	93
Relatives au personnel statutaire	16	3	13
Relatives au personnel contractuel	95	15	80

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	2	0	0	0	0
Stage	2	3	0	8	0	0
Total	3	5	0	8	0	0
N+F	8		8		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	4	17	10	38	0	0	0	10
Remplacements	0	2	1	9	0	0	0	4
Total	4	19	11	47	0	0	0	14
N+F	23		58		0		14	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	7		11		0		18	
Francophones		24		55		14		93
N+F	31		66		14		111	

# COMMUNE DE BRUXELLES

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	334	71	263
Relatives au personnel statutaire	129	38	91
Relatives au personnel contractuel	205	33	172

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	26	50	0	1	0	1
Stage	12	37	0	2	0	0
Total	38	87	0	3	0	1
N+F	125		3		1	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	4	7	25	131	0	3	0	10
Remplacements	2	0	2	20	0	0	0	1
Total	6	7	27	151	0	3	0	11
N+F	13		178		3		11	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	44		27		0		71	
Francophones		94		158		11		263
N+F	138		185		11		334	

# COMMUNE D'IXELLES

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	158	9	149
Relatives au personnel statutaire	38	5	33
Relatives au personnel contractuel	120	4	116

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	2	4	3	26	0	0
Stage	0	1	0	2	0	0
Total	2	5	3	28	0	0
N+F	7		31		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	1	4	0	66	0	0	0	29
Remplacements	0	0	1	6	0	0	2	11
Total	1	4	1	72	0	0	2	40
N+F	5		73		0		42	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	3		4		2		9	
Francophones		9		100		40		149
N+F	12		104		42		158	

# COMMUNE D'ETTERBEEK

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	131	6	125
Relatives au personnel statutaire	11	1	10
Relatives au personnel contractuel	120	5	115

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	4	0	1	0	0
Stage	0	4	1	1	0	0
Total	0	8	1	2	0	0
N+F	8		3		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	3	12	0	33	0	0	0	22
Remplacements	2	20	0	15	0	0	0	13
Total	5	32	0	48	0	0	0	35
N+F	37		48		0		35	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	5		1		0		6	
Francophones		40		50		35		125
N+F	45		51		35		131	

# COMMUNE D'EVERE

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	27	6	21
Relatives au personnel statutaire	4	0	4
Relatives au personnel contractuel	23	6	17

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	1	0	3	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	0	3	0	0
N+F	1		3		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	2	6	5	0	0	0	5
Remplacements	0	0	0	2	0	0	0	3
Total	0	2	6	7	0	0	0	8
N+F	2		13		0		8	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		6		0		6	
Francophones		3		10		8		21
N+F	3		16		8		27	

# COMMUNE DE GANSHOREN

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	1	0	1
Relatives au personnel statutaire	1	0	1
Relatives au personnel contractuel	0	0	0

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	1	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	0	0	0	0
N+F	1		0		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0		0	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		1		0		0		0
N+F	1		0		0		1	

# COMMUNE DE JETTE

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	62	4	58
Relatives au personnel statutaire	9	1	8
Relatives au personnel contractuel	53	3	50

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	7	0	1	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	1	7	0	1	0	0
N+F	8		1		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	6	3	32	0	1	0	1
Remplacements	0	4	0	3	0	0	0	3
Total	0	10	3	35	0	1	0	4
N+F	10		38		1		4	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		3		0		4	
Francophones		17		37		4		58
N+F	18		40		4		62	

# COMMUNE DE KOEKELBERG

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	23	3	20
Relatives au personnel statutaire	13	1	12
Relatives au personnel contractuel	10	2	8

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	1	0	1	0	0
Stage	1	10	0	0	0	0
Total	1	11	0	1	0	0
N+F	12		1		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	1	0	1	8	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	0	1	8	0	0	0	0
N+F	1		9		0		0	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	2		1		0		3	
Francophones		11		9		0		20
N+F	13		10		0		23	

# COMMUNE D'AUDERGHEM

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	42	3	39
Relatives au personnel statutaire	12	3	9
Relatives au personnel contractuel	30	0	30

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	3	0	2	0	0
Stage	2	4	0	0	0	0
Total	3	7	0	2	0	0
N+F	10		2		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	8	0	9	0	0	0	10
Remplacements	0	0	0	1	0	0	0	2
Total	0	8	0	10	0	0	0	12
N+F	8		10		0		12	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	3		0		0		3	
Francophones		15		12		12		39
N+F	18		12		12		42	

# COMMUNE DE SCHAERBEEK

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	148	26	122
Relatives au personnel statutaire	65	11	54
Relatives au personnel contractuel	83	15	68

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	4	9	1	19	0	0
Stage	1	5	5	19	0	2
Total	5	14	6	38	0	2
N+F	19		44		2	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	9	18	4	41	0	0	0	3
Remplacements	0	0	0	1	0	0	2	5
Total	9	18	4	42	0	0	2	8
N+F	27		46		0		10	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	14		10		2		26	
Francophones		32		82		8		122
N+F	46		92		10		148	

# COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	7	1	6
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	7	1	6

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	1	1	3	0	0	0	1
Remplacements	0	1	0	0	0	0	0	0
Total	0	2	1	3	0	0	0	1
N+F	2		4		0		1	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		1		0		1	
Francophones		2		3		1		6
N+F	2		4		1		7	

# COMMUNE DE SAINT-GILLES

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	93	1	92
Relatives au personnel statutaire	8	0	8
Relatives au personnel contractuel	85	1	84

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	3	0	1	0	0
Stage	0	0	0	1	0	3
Total	0	3	0	2	0	3
N+F	3		2		3	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	1	2	0	61	0	0	0	9
Remplacements	0	0	0	5	0	0	0	7
Total	1	2	0	66	0	0	0	16
N+F	3		66		0		16	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		0		0		1	
Francophones		5		71		16		92
N+F	6		71		16		93	

## COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	10	0	10
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	10	0	10

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	10	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	10	0	0	0	0
N+F	0		10		0		0	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		0		10		0		10
N+F	0		10		0		10	

# COMMUNE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	50	3	47
Relatives au personnel statutaire	7	1	6
Relatives au personnel contractuel	43	2	41

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	3	0	0	0	0
Stage	0	3	0	0	0	0
Total	1	6	0	0	0	0
N+F	7		0		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	1	1	24	0	0	1	14
Remplacements	0	0	0	1	0	0	0	1
Total	0	1	1	25	0	0	1	15
N+F	1		26		0		16	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		1		1		3	
Francophones		7		25		15		47
N+F	8		26		16		50	

# COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	38	1	37
Relatives au personnel statutaire	2	0	2
Relatives au personnel contractuel	36	1	35

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	1	0	1	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	0	1	0	0
N+F	1		1		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	1	0	26	0	0	1	5
Remplacements	0	0	0	2	0	0	0	1
Total	0	1	0	28	0	0	1	6
N+F	1		28		0		7	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		1		1	
Francophones		2		29		6		37
N+F	2		29		7		38	

# COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	20	0	20
Relatives au personnel statutaire	5	0	5
Relatives au personnel contractuel	15	0	15

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	4	0	1	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	4	0	1	0	0
N+F	4		1		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	2	0	9	0	0	0	4
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	2	0	9	0	0	0	4
N+F	2		9		0		4	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		6		10		4		20
N+F	6		10		4		20	

# COMMUNE D'UCCLE

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	112	11	101
Relatives au personnel statutaire	17	5	12
Relatives au personnel contractuel	95	6	89

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	5	8	0	0	0	3
Stage	0	0	0	1	0	0
Total	5	8	0	1	0	3
N+F	13		1		3	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	2	11	0	28	0	0	3	40
Remplacements	0	0	0	8	0	0	1	2
Total	2	11	0	36	0	0	4	42
N+F	13		36		0		46	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	7		0		4		11	
Francophones		19		40		42		101
N+F	26		40		46		112	

# COMMUNE DE FOREST

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	45	0	45
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	45	0	45

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	3	0	24	0	0	0	15
Remplacements	0	0	0	2	0	0	0	1
Total	0	3	0	26	0	0	0	16
N+F	3		26		0		16	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		3		26		16		45
N+F	3		26		16		45	

# COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	8	2	6
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	8	2	6

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	1	2	1	3	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	1	0	0	0	0
Total	1	2	1	4	0	0	0	0
N+F	3		5		0		0	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		1		0		2	
Francophones		2		4		0		6
N+F	3		5		0		8	

# CPAS D'ANDERLECHT

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	96	5	91
Relatives au personnel statutaire	3	1	2
Relatives au personnel contractuel	93	4	89

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	1	0	0	0	0
Stage	0	1	0	0	0	0
Total	1	2	0	0	0	0
N+F	3		0		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	2	2	19	0	0	2	50
Remplacements	0	0	0	10	0	0	0	8
Total	0	2	2	29	0	0	2	58
N+F	2		31		0		60	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		2		2		5	
Francophones		4		29		58		91
N+F	5		31		60		96	

## CPAS DE BRUXELLES

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	0	0	0
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	0	0	0

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0		0	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		0		0		0		0
N+F	0		0		0		0	

## CPAS D'IXELLES

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	0	0	0
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	0	0	0

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0		0	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		0		0		0		0
N+F	0		0		0		0	

# CPAS D'ETTERBEEK

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	126	4	122
Relatives au personnel statutaire	1	0	1
Relatives au personnel contractuel	125	4	121

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	1	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	0	0	0	0
N+F	1		0		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	5	2	32	0	0	0	2
Remplacements	0	4	2	57	0	0	0	21
Total	0	9	4	89	0	0	0	23
N+F	9		93		0		23	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		4		0		4	
Francophones		10		89		23		122
N+F	10		93		23		126	

# CPAS D'EVERE

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	71	5	66
Relatives au personnel statutaire	10	1	9
Relatives au personnel contractuel	61	4	57

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	0	0	3	0	0
Stage	0	1	0	5	0	0
Total	1	1	0	8	0	0
N+F	2		8		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	3	2	0	27	0	0	0	3
Remplacements	1	0	0	15	0	0	0	10
Total	4	2	0	42	0	0	0	13
N+F	6		42		0		13	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	5		0		0		5	
Francophones		3		50		13		66
N+F	8		50		13		71	

## CPAS DE GANSHOREN

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	50	13	37
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	50	13	37

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	1	1	6	0	0	12	8
Remplacements	0	0	0	15	0	0	0	7
Total	0	1	1	21	0	0	12	15
N+F	1		22		0		27	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		1		12		13	
Francophones		1		21		15		37
N+F	1		22		27		50	

## CPAS DE JETTE

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	48	1	47
Relatives au personnel statutaire	1	0	1
Relatives au personnel contractuel	47	1	46

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	1	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	0	0	0	0
N+F	1		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	1	3	0	16	0	1	0	12
Remplacements	0	0	0	9	0	0	0	5
Total	1	3	0	25	0	1	0	17
N+F	4		25		1		17	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		0		0		1	
Francophones		4		26		17		47
N+F	5		26		17		48	

## CPAS DE KOEKELBERG

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	3	0	3
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	3	0	3

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	0	0	0	0	2
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	3
N+F	0		0		0		3	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		0		0		3		3
N+F	0		0		3		3	

# CPAS D'AUDERGHEM

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	26	0	26
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	26	0	26

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	15	0	0	0	4
Remplacements	0	1	0	1	0	0	0	5
Total	0	1	0	16	0	0	0	9
N+F	1		16		0		9	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		1		16		9		26
N+F	1		16		9		26	

## CPAS DE SCHAERBEEK

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	219	0	219
Relatives au personnel statutaire	4	0	4
Relatives au personnel contractuel	215	0	215

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	3	0	0	0	0
Stage	0	0	0	1	0	0
Total	0	3	0	1	0	0
N+F	3		1		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	5	0	56	0	1	0	23
Remplacements	0	0	0	93	0	0	0	37
Total	0	5	0	149	0	1	0	60
N+F	5		149		1		60	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		8		151		60		219
N+F	8		151		60		219	

## CPAS DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	40	2	38
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	40	2	38

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	2	0	18	0	0	2	10
Remplacements	0	0	0	2	0	0	0	6
Total	0	2	0	20	0	0	2	16
N+F	2		20		0		18	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		2		2	
Francophones		2		20		16		38
N+F	2		20		18		40	

## CPAS DE SAINT-GILLES

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	52	1	51
Relatives au personnel statutaire	2	0	2
Relatives au personnel contractuel	50	1	49

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	2	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	2	0	0	0	0
N+F	2		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	2	1	24	0	0	0	12
Remplacements	0	0	0	7	0	0	0	4
Total	0	2	1	31	0	0	0	16
N+F	2		32		0		16	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		1		0		1	
Francophones		4		31		16		51
N+F	4		32		16		52	

## CPAS DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	126	5	121
Relatives au personnel statutaire	9	3	6
Relatives au personnel contractuel	117	2	115

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	2	1	1	2	0	0
Stage	0	2	0	1	0	0
Total	2	3	1	3	0	0
N+F	5		4		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	2	0	44	0	0	1	10
Remplacements	0	0	1	35	0	0	0	24
Total	0	2	1	79	0	0	1	34
N+F	2		80		0		35	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	2		2		1		5	
Francophones		5		82		34		121
N+F	7		84		35		126	

## CPAS DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	47	3	44
Relatives au personnel statutaire	1	0	1
Relatives au personnel contractuel	46	3	43

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	1	0	0	0	0
Total	0	1	0	0	0	0
N+F	1		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	1	0	1	23	0	0	1	18
Remplacements	0	0	0	1	0	0	0	1
Total	1	0	1	24	0	0	1	19
N+F	1		25		0		20	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		1		1		3	
Francophones		1		24		19		44
N+F	2		25		20		47	

## CPAS DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	0	0	0
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	0	0	0

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0		0	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		0		0		0		0
N+F	0		0		0		0	

## CPAS DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	82	0	82
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	82	0	82

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	4	0	25	0	0	0	18
Remplacements	0	2	0	25	0	0	0	8
Total	0	6	0	50	0	0	0	26
N+F	6		50		0		26	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		6		50		26		82
N+F	6		50		26		82	

# CPAS D'UCCLE

## APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	123	5	118
Relatives au personnel statutaire	2	0	2
Relatives au personnel contractuel	121	5	116

## STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	1
Stage	0	1	0	0	0	0
Total	0	1	0	0	0	1
N+F	1		0		1	

## CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	3	4	1	47	0	0	1	35
Remplacements	0	0	0	23	0	0	0	7
Total	3	4	1	70	0	0	1	42
N+F	7		71		0		43	

## EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	3		1		1		5	
Francophones		5		71		42		118
N+F	8		72		43		123	

## CPAS DE FOREST

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	0	0	0
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	0	0	0

### STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0		0	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		0		0		0		0
N+F	0		0		0		0	

## CPAS DE WATERMAEL-BOITSFORT

### APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	25	0	25
Relatives au personnel statutaire	2	0	2
Relatives au personnel contractuel	23	0	23

### STATUTAIRE

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	1	0	1	0	0
Total	0	1	0	1	0	0
N+F	1		1		0	

### CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	5	0	0	0	5
Remplacements	0	0	0	11	0	0	0	2
Total	0	0	0	16	0	0	0	7
N+F	0		16		0		7	

### EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		1		17		7		25
N+F	1		17		7		25	

## 4 Données statistiques 2017 - par grade

Vous trouverez sur les pages suivantes les données statistiques concernant l'application de la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur, ventilées par grade. Ce sont toujours des décisions prises en 2017 (même si dans certains cas une copie de ces décisions n'a été transmise qu'en 2018).

Dans un nombre limité de décisions par rapport à une occupation d'étudiant (12 NL - 9 FR), il n'était pas clair dans quelle grade les personnes concernées travaillaient. Ces dossiers n'ont pas été pris en compte dans les tableaux ci-dessous.

## COMMUNES - STATUTAIRES PAR GRADE

Grade	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
A	20	64	5	60	0	9
B	12	30	3	10	0	0
C	19	67	0	16	0	0
D	8	7	2	4	0	0
E	0	0	0 <sup>(1)</sup>	1 <sup>(1)</sup>	0	0
Total	59	168	10	91	0	9

## CPAS - STATUTAIRES PAR GRADE

Grade	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
A	1	2	0	8	0	1
B	3	12	1	2	0	0
C	0	2	0	1	0	0
D	0	0	0	2	0	0
E	0	0	0 <sup>(1)</sup>	0 <sup>(1)</sup>	0	0
Total	4	16	1	13	0	1

## COMMUNES - CONTRACTUELS PAR GRADE

Grade	Approbation		Suspension		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F
A	7	28	19	153 <sup>(2)</sup>	2	19
B	6	25	15	170	1	60
C	12	55	16	181	4	78
D	4	15	3	87	3	44
E	1	1	3 <sup>(1)</sup>	40 <sup>(1)</sup>	0	31
Total	30	124	56	631	10	232

## CPAS - CONTRACTUELS PAR GRADE

Grade	Approbation		Suspension		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F
A	4	9	1	23 <sup>(3)</sup>	0	6
B	2	18	7	336	1	186
C	3	12	0	207	5	92
D	0	0	3	80	1	50
E	0	0	0 <sup>(1)</sup>	17 <sup>(1)</sup>	0	15
Total	9	39	11	663	7	349

<sup>(1)</sup> Seule une connaissance orale élémentaire est demandée d'un membre du personnel de niveau E.

<sup>(2)</sup> Dont 4 pour le non-respect des règles de parité

<sup>(3)</sup> Dont 2 pour le non-respect des règles de parité

## 5 Données statistiques 2017 - commentaires

### 5.1 Généralités

Pour 2017, un total de 2.554 décisions ont été soumises à la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur. Cela représente une augmentation de 9,7% par rapport à 2016 et le nombre le plus élevé depuis 2014. Cette augmentation est nettement plus forte dans les CPAS (14,4%) que dans les communes (6,1%). Il s'applique également exclusivement aux contractuels (+ 16,5%), alors qu'il y a une baisse importante au niveau des statutaires (- 18,4%).

Malgré l'augmentation globale du nombre de décisions soumises, les tableaux par commune et par CPAS montrent que toutes les autorités locales ne respectent pas leurs obligations légales à cet égard. Dans le rapport annuel 2016, il a déjà été souligné que le CPAS de la Ville de Bruxelles n'a envoyé aucune décision cette année-là. En 2017, ce n'était plus le cas uniquement pour le CPAS de la Ville de Bruxelles, mais aussi pour les CPAS d'Ixelles, de Woluwe-Saint-Lambert et de Forest. Evidemment, les autorités des CPAS concernés ont été contactés à cet égard, comme c'était le cas auparavant pour le CPAS de la Ville de Bruxelles. Malgré l'insistance répétée, les autorités concernés ont continué à refuser d'envoyer leurs décisions. Les autorités de tutelle compétentes en ont été informées. A l'occasion de ce rapport annuel, on peut désormais annoncer que le CPAS de la Ville de Bruxelles a, depuis quelques mois, repris l'envoi des décisions pertinentes aux services du Vice-Gouverneur, grâce notamment à une intervention des Ministres compétents du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune. Au niveau des CPAS d'Ixelles, de Woluwe-Saint-Lambert et de Forest, aucune reprise de la transmission de leurs décisions n'a pu être constatée, malgré les rappels répétés (également de la part des Ministres compétents du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune).

Outre la problématique des autorités des CPAS mentionnés ci-dessus, qui ne respectent pas leurs obligations légales, il faut également souligner que les décisions prises par certaines autorités locales se réfèrent parfois à un recrutement antérieur de la personne concernée, dont la décision n'a pas été reçu. Cela indique que même auprès des autorités où il y a bien la volonté de se conformer aux obligations légales, il y a parfois une certaine négligence. C'est donc un défi permanent pour mes services d'insister pour que toutes les autorités locales transfèrent en temps utile toutes les décisions pertinentes et les informations nécessaires.

### 5.2 Personnel statutaire

372 (14,6%) des décisions soumises à la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur concernaient le recrutement de personnel statutaire. Dans 125 cas (33,6%), la nomination en tant que stagiaire ou statutaire a dû être suspendue pour violation des lois linguistiques. Dans les 247 autres cas (66,4%), il a été constaté que la personne concernée disposait de toutes les brevets requis par la loi, attestant leur connaissance écrite et orale de la deuxième langue.

Le pourcentage de nominations statutaires a considérablement diminué en 2017 par rapport à 2016 : 23,7% en 2017 contre 28% en 2016 dans les communes et pas plus de 3,2% en 2017 contre 8,3% en 2016 dans les CPAS.

La nomination de personnel statutaire dans les administrations communales s'opère en majeure partie en conformité avec les lois linguistiques. Toutefois, le pourcentage de délibérations légitimes - 67,4 % en 2017 - a fortement diminué par rapport aux années

précédentes : 76,8% en 2016 et 86,2 % en 2015. En nombre absolu, il y avait également une augmentation sensible d'engagements statutaires suspendues : 110 en 2017, par rapport à 87 en 2016 et 46 en 2015.

Dans les CPAS, 57% des nominations statutaires ont été faites conformément aux lois linguistiques. En chiffres absolus, toutefois, le nombre de suspensions est resté identique à celui de 2016 : 15.

Il convient de noter que certaines nominations d'agents statutaires se rapportent à des emplois pour lesquels les lois linguistiques stipulent que, à partir d'un certain niveau, la parité entre les deux groupes linguistiques doit être respectée (voir chapitre 6). Dans 9 des 110 suspensions dans les communes et 1 des 15 suspensions dans les CPAS, la suspension était essentiellement fondée sur le non-respect de la parité.

Comme le montrent les tableaux publiés, la situation est parfois très différente d'une commune à l'autre. 77 des 125 suspensions de personnel statutaire sont situées dans deux communes.

### 5.3 Personnel contractuel

2.182 (85,4%) des décisions soumises à la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur concernaient le recrutement de personnel contractuel. Dans 1.361 cas (62,4%), le recrutement contractuel a dû être suspendu pour violation des lois linguistiques. Dans 202 cas (9,3%), l'intéressé a satisfait aux exigences légales en matière de connaissance écrite et/ou orale de la deuxième langue. Enfin, dans 619 cas (28,4%), une exception a été faite pour des contractuels qui n'ont été recrutés que pour une courte période et dont le recrutement, sans être strictement conforme aux exigences des lois linguistiques, n'a pas été suspendu immédiatement.

Dans les communes, 14,2% des recrutements étaient conformes aux lois linguistiques, tandis que 63,4% des dossiers ont été suspendus et que 22,3% des cas étaient tolérés en raison de la courte durée du contrat. En 2016, les pourcentages étaient respectivement de 15,8% (approbation), de 54,4% (suspension) et de 29,8% (tolérance).

En revanche, dans les CPAS, seulement 4,4% des recrutements étaient conformes aux lois linguistiques, tandis que 61,3% des dossiers ont été suspendus et que 34,3% des cas étaient tolérés en raison de la courte durée du contrat. En 2016, les pourcentages étaient respectivement de 4,6% (approbation), de 44,6% (suspension) et de 50,7% (tolérance).

Nous constatons donc une forte augmentation de suspensions dans des dossiers d'engagement contractuel. Ceci s'explique généralement par le constat d'une succession de contrats à court terme, dépassant les limites de la tolérance.

### 5.4 Attestations de la connaissance de la deuxième langue communiquées après l'engagement

Un certain nombre de communes et de CPAS ont la bonne habitude de transmettre systématiquement des brevets linguistiques obtenues par leurs membres du personnel. Cela a un double avantage. D'une part, ça permet de placer une éventuelle suspension préalable

de l'employé en question dans une autre perspective. En effet, l'intéressé ne disposait peut-être pas des brevets linguistiques requis au moment de la nomination, mais il a ensuite fait les efforts nécessaires pour se conformer aux lois linguistiques. D'autre part, ça permet également aux services du Vice-Gouverneur de prendre en compte les brevets linguistiques obtenus lors du traitement d'un dossier ultérieur concernant la personne concernée, et donc de ne pas suspendre inutilement.

Dans pas moins de 38 dossiers de 2017, au moins un brevet linguistique a été transmis, ce qui peut être un signal particulièrement prometteur. 10 brevets linguistiques ont également été reçus concernant des dossiers plus anciens.

## **5.5 Prise d'acte et maintien ou retrait de décisions suspendues**

Lorsqu'une délibération relative à une désignation est suspendue par le Vice-Gouverneur, la commune ou le CPAS peut retirer ou maintenir cette délibération. En 2017 deux délibérations ont été retirées après suspension sur base d'une violation des lois linguistiques. Une prise d'acte avec maintien a été transmise pour 1.254 décisions : 706 pour les communes et 548 pour les CPAS.

## **5.6 Annulation de décisions suspendues**

Le pouvoir d'annulation d'une décision suspendue appartient aux organes de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour les décisions des autorités communales, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a le pouvoir d'annulation par ses pouvoirs sur les administrations locales. Pour les décisions des CPAS, il s'agit d'une compétence du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale.

Aucune décision d'annulation de décision suspendue en 2017 ne m'a été communiquée.

## 6 Parité dans les emplois égaux ou supérieurs à celui de chef de division

En 2017, 16 décisions ont été suspendues par le Vice-Gouverneur pour non-respect des règles de parité.

Afin de préserver le respect de la parité, le Vice-Gouverneur doit disposer à intervalles réguliers d'aperçus actualisés qui lui sont transmis par les autorités administratives des communes et des CPAS.

Ces aperçus contiennent une liste nominative de tous les fonctionnaires avec un grade de chef de division (A5) ou supérieur, indiquant leur rôle linguistique, mis à jour le 31 décembre de l'année précédente. Ils indiquent également le nombre de places prévues au cadre.

A la page suivante, vous trouverez un résumé des derniers aperçus envoyés. En cas de parité parfaite, le prochain recrutement / désignation pour l'exercice de fonctions supérieures / nomination / promotion au grade d'A5 ou supérieur peut être attribué à une personne néerlandophone ou francophone. Si la parité n'est pas parfaite, le recrutement / désignation pour l'exercice de fonctions supérieures / nomination / promotion devrait aller à un candidat appartenant au groupe linguistique le moins représenté dans les grades concernés.

Le tableau mentionne également la date des dernières listes reçues. Un certain nombre de communes et de CPAS restent malheureusement en défaut à cet égard.

En dehors de la parité pour les emplois égaux ou supérieurs à celui de chef de division, l'article 21, §7 des lois linguistiques prévoit qu'au moins 50 % des emplois à conférer doit être reparti à parité entre les deux groupes linguistiques. Il est impossible pour mes services de surveiller en permanence le roulement du personnel dans chaque commune et CPAS. Cependant, si nous notons que sur les 2.554 dossiers de recrutement en 2017 seuls 209 (8,2 %) concernaient un néerlandophone, on peut supposer qu'au moins dans un certain nombre d'administrations locales, la représentation minimale de 25 % de néerlandophones n'est pas atteinte.

N°	Commune	Cadre	Occupation		Total	Percentage		Date
			F	N		F	N	
1	Anderlecht	32	15	13	28	53,6%	46,4%	31/12/2017
2	Bruxelles	83	43	26	69	62,3%	37,7%	31/12/2017
3	Ixelles	85	5	4	9	55,6%	44,4%	31/12/2017
4	Etterbeek	16	10	1	11	90,9%	9,1%	31/12/2016
5	Evere	16	4	2	6	66,7%	33,3%	31/12/2017
6	Ganshoren	7	3	1	4	75,0%	25,0%	31/12/2017
7	Jette	56,5	24	7	31	77,4%	22,6%	31/12/2017
8	Koekelberg	5	4	1	5	80,0%	20,0%	31/12/2016
9	Auderghem	9	3	3	6	50,0%	50,0%	31/12/2017
10	Schaerbeek	40	19	9	28	67,9%	32,1%	31/12/2017
11	Berchem-Sainte-Agathe	8	5	3	8	62,5%	37,5%	31/12/2017
12	Saint-Gilles	15	12	1	13	92,3%	7,7%	31/12/2017
13	Molenbeek-Saint-Jean	18	11	7	18	61,1%	38,9%	31/03/2018
14	Saint-Josse-ten-Noode	7	7	4	11	63,6%	36,4%	31/12/2017
15	Woluwe-Saint-Lambert	24	12	3	15	80,0%	20,0%	31/12/2013
16	Woluwe-Saint-Pierre	16	7	2	9	77,8%	22,2%	31/12/2017
17	Uccle	28	16	7	23	69,6%	30,4%	31/12/2017
18	Forest	15	4	3	7	57,1%	42,9%	31/12/2017
19	Watermael-Boitsfort	7	3	1	4	75,0%	25,0%	31/12/2017
<b>Total</b>		<b>487,5</b>	<b>207</b>	<b>98</b>	<b>305</b>	<b>67,9%</b>	<b>32,1%</b>	

N°	CPAS	Cadre	Occupation		Total	Percentage		Date
			F	N		F	N	
1	Anderlecht	6	1	2	3	33,3%	66,7%	31/12/2017
2	Bruxelles	40	16	15	31	51,6%	48,4%	31/03/2001
3	Ixelles	14	8	1	9	88,9%	11,1%	31/12/2017
4	Etterbeek	6	2	2	4	50,0%	50,0%	31/12/2016
5	Evere	5	2	1	3	66,7%	33,3%	31/12/2017
6	Ganshoren	5	2	2	4	50,0%	50,0%	31/12/2017
7	Jette	13	4	3	7	57,1%	42,9%	31/12/2017
8	Koekelberg	2	2	0	2	100,0%	0,0%	31/12/2017
9	Auderghem	3	2	0	2	100,0%	0,0%	31/12/2017
10	Schaerbeek	18	14	1	15	93,3%	6,7%	31/12/2017
11	Berchem-Sainte-Agathe	4	1	2	3	33,3%	66,7%	31/12/2017
12	Saint-Gilles	6	3	1	4	75,0%	25,0%	31/12/2017
13	Molenbeek-Saint-Jean	14	6	3	9	66,7%	33,3%	31/12/2017
14	Saint-Josse-ten-Noode	4	3	0	3	100,0%	0,0%	31/12/2017
15	Woluwe-Saint-Lambert	7	6	1	7	85,7%	14,3%	31/12/2017
16	Woluwe-Saint-Pierre	4	3	1	4	75,0%	25,0%	31/12/2017
17	Uccle	16	5	2	7	71,4%	28,6%	31/12/2017
18	Forest	7	5	0	5	100,0%	0,0%	31/12/2016
19	Watermael-Boitsfort	4	4	0	4	100,0%	0,0%	31/12/2017
<b>Total</b>		<b>178</b>	<b>89</b>	<b>37</b>	<b>126</b>	<b>70,6%</b>	<b>29,4%</b>	

## 7 Plaintes

### 7.1 Généralités

Au cours de l'année 2017, le Vice-Gouverneur a reçu sept nouvelles plaintes. Ce chiffre est similaire aux années précédentes.

#### APERÇU PLURIANNUEL - PLAINTES

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre	13	11	11	17	10	9	6	5	7

### 7.2 Détail des plaintes

#### Plainte 1

Une plainte a été déposée par un citoyen qui ne pouvait pas être aidé en néerlandais lors qu'il se présentait au bureau d'information de Visit.brussels.

La plainte a été transmise au Ministre compétent du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, ainsi qu'à la direction de BIP Brussels. Cette dernière a confirmé que des efforts seraient faits en demandant à l'employé concerné de suivre un cours de néerlandais intensif afin que des problèmes similaires ne se reproduisent plus à l'avenir.

Le plaignant a été informé des efforts prévus.

#### Plainte 2

Une plainte a été déposée par un citoyen qui ne pouvait pas être aidé en néerlandais aux guichets de la maison communale d'Ixelles.

La plainte a été transférée au Collège du Bourgmestre et Echevins de cette commune.

En réponse à notre lettre, la commune nous a informé de l'existence de deux types de cours afin que le personnel communal puisse toujours se conformer aux règles sur la connaissance de l'autre langue nationale.

Le plaignant a été informé des initiatives prises par la commune d'Ixelles.

#### Plainte 3

Une plainte a été déposée par un citoyen contre la société intercommunale bruxelloise Hydrobru. La personne concernée a rempli plusieurs fois un formulaire de contact afin de recevoir sa facture en néerlandais. Finalement, il les reçoit en néerlandais, mais un an plus tard, il reçoit à nouveau sa facture en français.

Une lettre (et une lettre de rappel) a été envoyée à Hydrobru et au Ministre compétent du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Aucune réaction à ce jour.

#### Plainte 4

Une plainte a été déposée par un citoyen contre les organisateurs du festival Nomades qui s'est déroulé dans un parc de la Ville de Bruxelles. Il s'avère impossible d'obtenir un programme du festival ou des billets en néerlandais. Une lettre a été envoyée au bourgmestre de la Ville de Bruxelles. Aucune réaction à ce jour.

#### Plainte 5

Une plainte a été déposée par un citoyen contre les services du 100 et du SMUR qui sont appelés par le centre de soins résidentiels à Neder-Over-Heembeek. Dans chaque cas, le personnel médical envoyé paraît unilingue francophone, tandis que le centre d'hébergement est néerlandophone. En conséquence, les résidents sont souvent transportés dans des hôpitaux où il n'y a pratiquement pas d'infirmiers et de médecins néerlandophones. Une lettre a été envoyée aux Ministres compétents du Gouvernement fédéral et du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale.

Le plaignant a été informé des informations que nous avons reçues du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale dans cette affaire.

#### Plainte 6

Une plainte a été déposée par un citoyen contre le service d'ambulance qui a emmené sa mère à l'hôpital après qu'elle s'était cassé le fémur. Aucun des ambulanciers parlait le néerlandais.

La plainte est en cours de traitement.

#### Plainte 7

Une plainte a été déposée par un citoyen contre le service d'urbanisme de la commune de Saint-Gilles. Le personnel communal est bilingue, mais le logiciel utilisé n'existe qu'en français, donc aucun document néerlandais ne peut être livré.

La plainte est en cours de traitement.

## 8 Conclusions du Vice-Gouverneur

La législation sur l'emploi des langues en matière administrative reste la colonne vertébrale du bilinguisme de l'Arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale. Le maintien de cette législation est dès lors une condition essentielle pour la préservation de ce bilinguisme. Mais la législation existante et la tutelle exercée par mes services elles-mêmes ne suffisent pas pour assurer le service bilingue voulu. Cela implique l'engagement nécessaire et la participation de toutes les autorités concernées ainsi que de tous les services et de tous les agents.

Les pouvoirs locaux qui garantissent des services essentiels à la population, n'ont pas seulement la responsabilité de veiller à ce que le personnel qu'ils recrutent satisfasse aux exigences légales en matière de connaissance des langues. Ils sont également tenus à ce que leurs administrations rendent - en toute circonstance - des services à la population dans les deux langues et que leurs communications au public soient toujours bilingues. Ceci nécessite non seulement une attention constante pour les exigences légales, mais surtout un engagement positif de considérer le bilinguisme comme une partie intégrante d'un service de qualité et d'un fonctionnement professionnel.

Il en va de même pour les administrations et entreprises publiques fédérales et régionales qui exercent des activités dans l'Arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale. La gestion de leur personnel est soumise à d'autres règles dans la législation sur l'emploi des langues en matière administrative, mais néanmoins leur fonctionnement dans les deux langues est essentiel pour la population et fait l'objet de procédures de plaintes auprès de mes services.

Lors du recrutement de personnel légalement bilingue, les pouvoirs locaux dépendent aussi du fonctionnement d'autres autorités. Ainsi, l'autorité fédérale est chargée, par la législation sur l'emploi des langues en matière administrative, de l'organisation des examens pour l'obtention des certificats linguistiques exigées par la loi. Les Communautés pour leur part sont compétentes pour l'enseignement et par conséquent aussi pour l'instruction dans la deuxième langue, aussi bien dans l'enseignement régulier que par le biais de diverses initiatives de formation. Dans leur recherche de personnel qualifié bilingue, les pouvoirs locaux font également appel au service régional de l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale, Actiris.

Par rapport aux éléments cités ci-dessus qui sont fondamentaux pour l'application des lois linguistiques dans l'Arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale, les conclusions suivantes peuvent être tirées sur base des données reprises dans le présent rapport :

1. Le nombre total de délibérations relatives au personnel des pouvoirs locaux soumises à mes services en 2017 était de 2.554, soit une augmentation de 9,7% par rapport à 2016. L'aperçu pluriannuel à la page 8 de ce rapport annuel montre que le nombre de décisions soumises peut fluctuer assez régulièrement d'année en année. Les chiffres pour 2017 sont également déformés par le fait que, cette année, quatre CPAS ont refusé de soumettre leurs décisions (voir les commentaires à la page 50). Lorsque, pour la première fois, sur la période 2013-2015 (suite à l'insistance persistante de mon prédécesseur et de moi-même) toutes les autorités locales ont rempli leurs obligations légales par rapport à l'envoi des décisions, ce n'est plus le cas depuis 2016-2017. Il est évident que des efforts supplémentaires devront être faits dans les années à venir - en collaboration avec les ministres de tutelle compétents - pour rectifier cette situation.

Il convient toutefois de noter que la grande majorité des autorités locales se conforment aux obligations légales en matière d'envoi des décisions. Parfois, il y a encore des problèmes avec des dossiers incomplets, bien que ces dernières années, de plus en plus d'administrations locales ont contacté mes services pour assurer un flux d'informations correct et complet.

Un point d'attention particulier reste également le flux d'informations en matière de parité au niveau dirigeant. Un nombre limité d'autorités locales échouent - malgré l'insistance répétée - à maintenir mes services à jour avec la situation actuelle. Dans un cas, les dernières informations que nous avons reçues à ce jour datent de 2001. Ici aussi, il y a eu une tendance positive ces dernières années d'amélioration de la circulation de l'information, mais des efforts continus devront être faits pour mettre la situation en ordre en vue d'une tutelle correcte.

2. Dans 449 des délibérations soumises, les lois linguistiques ont été pleinement respectées. C'est donc dans 17,6% des cas, ce qui représente une diminution significative par rapport aux années précédentes. Comme les années précédentes, il y a une grande différence selon qu'il s'agit de personnel statutaire ou contractuel. Des délibérations relatives au personnel statutaire, 66,4% était conforme aux lois linguistiques. Des délibérations relatives au personnel contractuel, seulement 9,3% était conforme aux lois linguistiques.

Conformément à la pratique établie suivie par les Vice-Gouverneurs précédents, les délibérations concernant des agents contractuels, désignés pour une très courte durée (contrats de remplacement, par exemple), qui ne disposaient pas du certificat de connaissance linguistique exigé, n'ont pas été suspendues. En 2017, ce fut le cas dans 619 dossiers, c'est-à-dire dans 24,2% du nombre total de dossiers.

Un total de 1.486 des décisions soumises ont été suspendues parce qu'elles étaient en conflit avec les lois linguistiques. Cela représente 58,2% du nombre total de dossiers.

3. Dans un nombre restreint mais non négligeable de cas, des délibérations doivent être suspendues à cause du non-respect de la parité au niveau dirigeant. En 2017, il s'agissait de 16 cas. Il ressort des données recueillies par mes services que seulement dans 3 des 19 communes et dans 7 des 19 CPAS les fonctions dirigeantes sont remplies en parité ou en quasi-parité (une différence d'une unité avec un nombre impair de postes).
4. Comme les années précédentes, un certain nombre d'autorités locales ont transmis une série de brevets linguistiques pour des membres de personnel déjà employés. En 2017, il y en a eu 38 pour des dossiers de la même année et 10 pour des dossiers d'années antérieures. Cela indique que certaines autorités locales encouragent effectivement leur personnel à obtenir le certificat linguistique requis pour leur poste et que cela peut aussi être efficace. D'un autre côté, sans aucun doute, les divers systèmes de primes de bilinguisme, financées en partie par le gouvernement fédéral, jouent également un rôle positif.
5. Le nombre de plaintes formelles introduites auprès de mes services en 2017 était de 7. Comme chaque année, il y avait également une série de prises de contact et de questions non liées à une plainte formelle. Les plaintes et demandes d'information visaient tant le fonctionnement des différents services, aussi bien des pouvoirs locaux que d'autres autorités et entreprises publiques. Comme décrit aux pages 55-56, la réponse varie selon l'autorité concernée et au cas par cas.

Dans de nombreux cas, une plainte auprès des services du Vice-Gouverneur est également accompagnée d'une plainte auprès de la Commission Permanente de Contrôle Linguistique, qui dispose de pouvoirs plus étendus dans ce domaine.

Globalement, on peut conclure que la situation en ce qui concerne le respect de la législation sur l'emploi des langues en matière administrative dans les autorités locales Bruxelloises reste problématique (comme le démontre le pourcentage élevé de recrutements et nominations où les exigences légales ne sont pas remplies), et qu'un nombre limité de pouvoirs locaux tente même d'échapper à la tutelle dans ce domaine. Ceci ne porte pas atteinte aux efforts déployés par d'autres autorités locales pour assurer un service bilingue et au fait que de nombreux membres de personnel font réellement un effort pour obtenir le brevet linguistique requis et pour fournir des services professionnels et correctes à tous les citoyens. La conclusion qui s'impose est que toutes les autorités compétentes devront persister à faire des efforts pour parvenir à une application complète et correcte de la législation sur l'emploi des langues en matière administrative dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale.